



Union des Commerçants
et Artisans de Belley

Les Chèques Cadeaux Belleyensans



100% satisfait

Pas de doute sur le choix du cadeau, le bénéficiaire utilise ses chèques où et comme il le souhaite (validité 1 an)



100% malin

Exonération de charges sociales* pour les chèques salariés.
(196€/an/salarié en 2025)



100% local

Soyez ambassadeur en favorisant le commerce et l'artisanat local (liste au dos)

ILS ONT CHOISI LES CHÈQUES CADEAUX UCAB :



Marc DUMAS
Président de DUMAS TP

«La Sté DUMAS TP développe « le réseau humain de proximité » en distribuant des chèques cadeaux à ses salariés ... Parce que nos Enfants, nos Amis, nos Clients sont aussi les commerçants de notre bassin de vie.»

Martine DUFOUR
Gérante de DUFOUR expertise comptable

«Je renforce la fidélité de mes collaborateurs en offrant des chèques UCAB favorisant l'activité des commerçants locaux et ainsi de nos clients.»



www.belley-commerces.com

Où utiliser les chèques cadeaux UCAB ?

Liste au 1^{er} octobre 2025
à retrouver sur belley-commerces.com

ALIMENTAIRE - VIN & SPIRITUEUX - BOUCHERIE

• **Domaine La Ferme de Jeanne**
Domaine viticole
• **La Boucherie des Halles**
Boucher - Charcutier
• **La Boucherie Tomczyk**
Traiteur - Boucher - Charcutier
• **Le Cellier des 3 Pierres**
Vins et spiritueux
• **Pâtisserie Marianne Lorieux**
Pâtissier - Chocolatier - Glaciers
• **Pâtisserie Marmillon**
Pâtissier - Chocolatier -
Boulangers

BIJOUTERIE MAROQUINERIE

• **Gilde des Orfèvres - Bijouterie Lançon**
Bijouterie - Horlogerie
• **Levet Créateur - Jacques Topalian**
Bijouterie - Horlogerie
• **Maroquinerie Vanity**
Sacs - bagagerie

CULTURE - LOISIRS

• **Salle de spectacle l'Intégral**
Spectacles, musique, théâtre

DÉCORATION - MAISON ART DE LA TABLE FLEURISTE

• **Amour de Pivoine**
Fleuriste
• **L'Arrosoir**
Fleuriste

ESTHÉTIQUE - BEAUTÉ

• **A la Source d'Éden**
Institut de beauté
• **Diet Plus**
Coaching en rééquilibrage alimentaire
• **Évasion par Gaëlle**
Salon de coiffure femmes/hommes
• **Passion Beauté**
Parfumerie - Cosmétiques

GARAGE AUTOMOBILE

• **Garage Peugeot-Citroën Gagnioud Thierry**
Automobiles
Vente et réparation auto
• **Garage Renault Benat Automobile**
Vente et réparation auto

INFORMATIQUE ELECTROMÉNAGER - ÉQUIPEMENT

• **Cat's net Multimédia**
Informatique
• **Ets Prémillieu - Pro & Cie**
Electroménager - Cuisine

LIBRAIRIE - PRESSE PAPETERIE

• **Côté Presse**
Presse - Librairie
• **Entre Parenthèses**
Librairie - Café philo

OPTIQUE - MÉDICAL

• **Bugey Optique**
Opticien - Solaires
• **Optic 2000**
Opticien - Solaires
• **Optique des Terreaux**
Opticien - Solaires

PHOTOGRAPHES

• **Photo Phil**
Photographe - Encadreur
• **Studio Misenscenes**
Photographe - Portraitiste

PRÊT-À-PORTER CHAUSSEURE

• **Au Bonheur des Dames**
Prêt-à-porter femme
• **Côté femme**
Prêt-à-porter femme
• **Grain de Malice**
Prêt-à-porter femme
• **Hugo Chaussures**
Chaussures mixtes
• **Territoire d'Homme**
Vêtements masculins - Linge de maison

SPORT

• **Cycles Cap Cool**
Vente - Réparation - Location
• **O'Club**
Salle de sport - Fitness

RESTAURANTS - BAR

• **Brasserie des Terreaux**
Spécialités bugistes
• **Just'In Time**
Snack & brunch
• **La Balise**
Cuisine traditionnelle
• **Pizzeria des Halles**
Restaurant italien

Quels sont les avantages d'achat ?

Pour vous remercier de soutenir le commerce local, nous vous proposons des avantages supplémentaires à vos commandes de chèques cadeaux.

Pour 1000€ (jusqu'à 2490€) de commande > 50€ de chèques offerts !

Pour 2500€ (jusqu'à 4990€) de commande > 130€ de chèques offerts !

Pour 5000€ (jusqu'à 7490€) de commande > 200€ de chèques offerts !

Pour 7500€ (jusqu'à 9990€) de commande > 350€ de chèques offerts !

Dès 10000€ de commande > 500€ de chèques offerts !

À offrir à vos collaborateurs pour d'autres événements sur l'année, départ en retraite, naissance, anniversaire, à mettre en jeu lors de tombolas... faites plaisir à coup sûr !

Comment commander ?

BON DE COMMANDE : Envoyez-nous le bon de commande ci-joint complété, par mail ou courrier

EN POINT DE VENTE : à La Bijouterie Lançon LA GUILDE DES ORFÈVRES, 38 Grande Rue, 01300 BELLEY.
Durant la période de Noël merci de contacter au préalable la bijouterie par téléphone ou mail afin de préparer votre commande en amont.

SUR INTERNET : belley-commerces.com :

1. Rendez-vous sur la page «Chèques cadeaux», et choisissez le nombre de bénéficiaires (pour le nombre de pochettes cadeaux) et nombre TOTAL de chèques cadeaux de 10€
3. Ajoutez au panier puis choisissez le mode d'expédition : privilégiez le retrait en boutique (gratuit) pour plus de sécurité.
4. Procédez au paiement, vous recevrez un mail pour vous informer que votre commande est prête.

Bon de commande chèques cadeaux UCAB

À envoyer par courrier avec votre règlement à l'ordre de l'**UCAB** à
Bijouterie Lançon LA GUILDE DES ORFÈVRES, 38 Grande Rue, 01300 BELLEY

Une question ? Contactez-nous :

Bijouterie Lançon LA GUILDE DES ORFÈVRES,
04 79 81 11 25 | guilde-vachter@wanadoo.fr



Union des Commerçants
et Artisans de Belley

DATE DE LIVRAISON SOUHAITÉE

Au plus tôt :

Au plus tard :

(10 à 15 jours après réception du bon de commande et du règlement intégral. Délai non contractuel en fonction de la période de commande).

ADRESSE DE FACTURATION

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Nom et prénom du contact :

Fonction :

Tél :

E-mail :

ADRESSE DE LIVRAISON (si différente de l'adresse de facturation)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Nom et prénom du contact :

Fonction :

Tél :

E-mail :



**RAPIDE
ET SÉCURISÉ**

Récupérez vos bons cadeaux à la Bijouterie Lançon LA GUILDE DES ORFÈVRES, 38 Grande Rue, 01300 BELLEY Tél. 04 79 81 11 25. Ouverture du mardi au samedi 09h-12h / 14h-19h.

INFORMATIONS CHÈQUES

Nombre de chèques cadeaux de 10€ :

TOTAL EUROS : €

Nombre d'enveloppes (nombre de bénéficiaires) :

PERSONNALISATION DES CHÈQUES

Information bénéficiaire, à mettre dans le champs «Offert par»

(Écrire en majuscules). :

.....

Plafond 2025 = 196 € par événement et par ayant droit conformément à la circulaire ACOSS. Depuis quelques années, le gouvernement augmente dans les derniers mois de l'année ce taux entre 220 et 250€, renseignez-vous auprès de votre comptable.

Votre commande sera validée à réception de votre règlement. La mise à disposition des bons cadeaux sera faite dans un délais de 10 à 15 jours (délai non contractuel en fonction de la période de commande). Une facture acquittée sera délivrée avec la livraison des Chèques cadeaux U.C.A.B. Conditions générales de ventes au dos.

Gagnant - GAGNANT

Selon le total, des chèques cadeaux vous seront offerts :

De 1000 à 2490€ = 50€ offerts

De 2500 à 4990€ = 130€ offerts

De 5000 à 7490€ = 200€ offerts

De 7500 à 9990€ = 250€ offerts

Dès 10000€ = 500€ offerts

Sur une seule et même commande.

ÉVÉNEMENT URSSAF	RAYONS AUTORISÉS
Fête des mères	Équipement maison mode beauté loisirs
Fêtes des pères	Équipement maison bricolage mode loisirs parfumerie
Mariage / PACS	Équipement maison loisirs voyage mode beauté
Médaille du travail	Équipement maison bricolage mode loisirs beauté
Naissance / Adoption	Équipement maison loisirs voyage mode cadeau
Noël des adultes	Équipement maison bricolage mode loisirs beauté
Noël des enfants (16 ans révolus)	Jouets jeux vêtement sport audiovisuel
PACS	Équipement maison loisirs voyage mode cadeau
Rentrée scolaire (enfant < 26 ans)	Fournitures scolaires vêtements sport micro
Retraite	Équipement maison bricolage mode loisirs beauté
Sainte Catherine (femme non mariée de 25 ans)	Équipement maison mode beauté loisirs
Saint Nicolas (homme non marié de 30 ans)	Équipement maison bricolage mode loisirs parfumerie

Exclusion : Alimentaire / Carburant

I.DISPOSITIONS GENERALES

Nos ventes de Chèques Cadeaux UCAB sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat du Client. Sauf contrat spécifique entre l'UCAB et le Client, toutes modifications ou réserves vis-à-vis de ces conditions même spécifiées par écrit par le Client n'engagent l'UCAB, à moins que les dites modifications aient été expressément acceptées et contresignées par une personne habilitée UCAB. Par la signature du bon de commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

2. COMMANDE

La commande est effective par la signature du bon de commande et par l'apposition du cachet commercial. Toute commande est irrévocable dès sa transmission. La commande est considérée par l'UCAB comme définitive et n'engage l'UCAB que si elle est impérativement accompagnée du règlement intégral correspondant.

3. LIVRAISON ET TRANSPORT

Après confirmation de la préparation de la commande, les chèques cadeaux seront disponibles auprès de la boutique UCAB indiquée pour venir récupérer la commande. La mise à disposition ou la livraison s'effectue sous 10 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par l'UCAB et du règlement intégral correspondant. Pour les commandes passées pendant les mois de novembre et décembre, la mise à disposition ou la livraison s'effectue sous 15 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par l'UCAB et du règlement intégral correspondant. Les délais de livraison sont indiqués à titre informatif et indicatif. En outre, l'UCAB ne peut être tenue responsable de retard, avaries imputables à des tiers ou à la survenue d'un cas de force majeure (notamment grèves, tempêtes...). Tout retard de livraison par rapport aux délais indicatifs ne peut donner lieu à aucun dommage et intérêt, ni motiver l'annulation de la commande. Les chèques Cadeaux UCAB sont sous la responsabilité du Client à compter de leur remise, bordereau de livraison ou de distribution signé. Le transfert des risques est opéré dès la livraison effective des chèques Cadeaux UCAB. Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet de réserves précises sur le bon de livraison (ou le bordereau de distribution), et d'une réclamation auprès de UCAB dans un délai de 24h à compter de la livraison, par tout moyen écrit adapté, à défaut l'UCAB sera déliée de toute obligation à l'égard du Client. D'autre part toute livraison non conforme à la commande peut être retournée au frais et aux risques du Client, dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la livraison des chèques Cadeaux UCAB. Tout retour de livraison, en cas de non conformité, est pris en charge par l'UCAB et donne lieu à l'envoi de nouveaux chèques Cadeaux UCAB, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

4. PRIX. CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement doit intervenir en totalité par chèque le jour de la commande sur la base de la valeur nominale des chèques Cadeaux UCAB commandés (valeur nominale non soumise à TVA), augmentée des frais en vigueur au jour de la commande : le montant des services associés choisis par le Client, les frais de gestion liés à chaque commande, les frais de livraison, les frais d'ouverture de compte et le forfait annuel de gestion de compte et de services. Ces frais sont détaillés sur le bon de commande. Les prix mentionnés sur le bon de commande ne peuvent donner lieu à aucun escompte. En cas de retard de paiement, d'une ou plusieurs commandes, l'UCAB peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de retard de paiement, l'UCAB peut appliquer des pénalités de retard dont le montant est égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités

sont calculées sur la somme restant due par jour de retard, et sont exigibles de plein droit le jour suivant la date d'échéance de paiement, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de toute autre action ou recours. Par application de l'article L.441-6, L.12e alinéa du code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client sera de plein droit débiteur à l'égard de l'UCAB d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement, étant entendu que l'UCAB pourra en outre, refacturer au Client, sur présentation de justificatifs, tous les frais engagés au titre du recouvrement. De plus en cas de chèque tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires du rejet du paiement supportés par l'UCAB seront refacturés au Client. Le non respect des conditions de paiement ci-dessus définies, même d'une seule échéance, emportera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans aucune mise en demeure préalable. Le Client s'engage à retourner sans délai les chèques Cadeaux UCAB non payés qui seraient encore en sa possession en cas de jugement de redressement, sauvegarde ou de liquidation judiciaire, dont il ferait l'objet. De façon générale en cas de non paiement d'une commande par le Client, l'UCAB peut suspendre toutes les commandes en cours du Client.

5. OFFRE COMMERCIALE

Les chèques cadeaux offerts selon le montant des achats, stipulé sur le bon de commande, ne sont valables que sur une seule et même commande à la fois. Le cumul de plusieurs commandes quelques soit le montant ne pourra donner droit à des chèques cadeaux offerts supplémentaires.

6. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des chèques Cadeaux UCAB livrés est réservée à l'UCAB jusqu'au complet paiement du prix et des accessoires. À défaut de paiement à l'échéance, l'UCAB se réserve le droit de revendiquer les produits en stock sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable, et le Client s'engage à lui restituer les chèques Cadeaux UCAB non payés.

7. OBLIGATIONS UCAB

L'UCAB s'engage à assurer la production et la livraison de chèques Cadeaux UCAB sur les sites déterminés dans les bons de commande. UCAB se réserve le choix du mode d'expédition et du transporteur. L'UCAB s'engage à mettre à disposition la liste des prestataires agréés acceptant les chèques Cadeaux UCAB, sur son site Internet.

8. RESPONSABILITÉ

Le refus par un des prestataires agréés par l'UCAB d'accepter les chèques Cadeaux UCAB ou toute autre défaillance dudit prestataire ne pourra entraîner la responsabilité de l'UCAB. Le Client est informé que la liste des prestataires agréés peut faire l'objet de modifications à tout moment, et il s'engage à en informer les personnes auxquelles il attribue les chèques Cadeaux UCAB (ci-après dénommés «Bénéficiaires»). L'UCAB ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des chèques Cadeaux UCAB intervenant après leur livraison. L'UCAB ne procède ni à l'échange, ni à un quelconque remboursement des chèques Cadeaux UCAB perdus ou volés. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un chèque Cadeaux UCAB par les Prestataires agréés n'est possible.

9. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à informer les Bénéficiaires que les prestataires agréés ne sont pas tenus de rembourser les articles qui auront été réglés totalement ou partiellement avec des chèques Cadeaux UCAB. Le Client s'engage

à respecter la réglementation relative aux chèques cadeaux, notamment les dispositions fiscales et sociales, et s'engage à en informer les Bénéficiaires, ainsi que des conditions d'utilisation des chèques Cadeaux UCAB, notamment de leur date de validité et du fait qu'ils ne peuvent être ni utilisés, échangés ou remboursés postérieurement à leur date de validité, et qu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'un rendu de monnaie par les prestataires. Le Client s'interdit de revendre les chèques Cadeaux UCAB. L'UCAB se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec le Client en cas de manquement à cette obligation et ce sans préavis ou indemnité.

10. CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à considérer comme confidentiels tous les documents, les informations et données qui seront portés à sa connaissance à la signature des présentes ou à l'occasion de son exécution, et ce pendant une durée de 2 ans après l'expiration du contrat.

11. DONNEES PERSONNELLES

Les informations saisies sont destinées à l'UCAB et à ses partenaires. Leur traitement a une finalité commerciale, Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il lui suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande par courrier adressé à : UCAB, Annexe Mairie, 11 Boulevard de Verdun, 01300 BELLEY. En cas d'édition de chèques nominatifs, le Client est responsable, au sens de la Loi Informatique et Liberté n°78- 117 du 6 janvier 1978 modifiée, des traitements de données personnelles du bénéficiaire réalisés par l'UCAB dans le cadre du présent contrat. L'UCAB traite ces données en qualité de sous-traitant du Client, conformément à l'article 35 de la Loi précitée. A ce titre, l'association UCAB ne peut traiter ces données que conformément aux instructions de son Client et est tenue d'en garantir la confidentialité et la sécurité. Nonobstant ce qui précède, l'UCAB ne fournit aucune donnée statistique, de quelque nature que ce soit, sur l'utilisation du produit.

12. NON RENONCIATION ET NULLITÉ PARTIELLE

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions générales serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des présentes conditions générales de vente. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette même disposition.

13. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout différend au sujet de l'application, de l'interprétation et de l'exécution des présentes conditions générales sera porté devant les tribunaux compétents de Bourg-en-Bresse.

14. IMMATRICULATION

L'UCAB est une association immatriculée sous le N° W011000217 auprès de la sous-préfecture de Belley.

UCAB - ASSOCIATION S P BELLEY N° W011000217
- SIRET 7497 620 377 00018 - TVA FR06497620377